



Un espace de travail partagé pour votre mairie

La mémoire et l'organisation de la commune — partagées entre le maire, les adjoints et le secrétariat. En complément de vos logiciels réglementaires.

Tout ce qui n'a pas de logiciel aujourd'hui

Huit modules reliés entre eux, livrés prêts à l'emploi et adaptés à votre commune.



Séances du conseil — convocations, ordre du jour, suivi des délibérations



Projets & travaux — phases, entreprises, échéances, budgets



Subventions — DETR, région, département : dossiers et pièces



Bâtiments & équipements — église, école, salle : entretien, contrôles



Salle des fêtes & prêts — réservations, cautions, états des lieux



Associations — subventions versées, conventions, contacts



Courriers & contacts — préfecture, CC, entreprises, administrés



Documents — classés, retrouvables, avec dates de validité

Tout est relié : depuis un bâtiment, on voit ses travaux, ses contrôles et ses documents ; depuis une association, ses subventions.

Partagé : chacun y trouve son quotidien



Le secrétariat

- Courriers et échéances du jour
- Réservations de la salle des fêtes
- Dossiers de subvention à jour
- Tout est retrouvable en 10 secondes



Le maire

- Vue d'ensemble des projets
- Préparation des conseils
- Suivi des demandes en cours
- Accessible du téléphone, même hors-ligne



Les adjoints

- Leurs délégations (travaux, assos...)
- Bâtiments dont ils ont la charge
- Comptes-rendus partagés
- Continuité en cas de changement d'équipe

La mémoire de la commune ne part plus avec les personnes : mutations, élections, départs — l'espace reste.

Les avantages



La mémoire de la commune — Fini le classeur introuvable et l'Excel personnel : l'historique survit aux changements de secrétaire et d'équipe municipale.



Des données souveraines — Chiffrées de bout en bout, stockées sur les postes de la mairie — pas chez un géant du cloud américain.



Fonctionne hors-ligne — Coupure réseau, zone blanche : tout reste accessible, la synchronisation reprend au retour de la connexion.



Un coût minime — Logiciel libre : l'essentiel du budget est la mise en place initiale, pas un abonnement à vie.



Adapté à VOTRE commune — Structure modelable : cimetière, agents, matériel communal... on ajoute ce qui vous sert, rien de plus.

Les limites — en toute transparence



Ne remplace PAS vos logiciels réglementaires — État civil, comptabilité M57, télétransmission des actes (@ctes), urbanisme : ils restent obligatoires. L'espace gère tout ce qui est AUTOUR.



Pas un portail pour les administrés — C'est un outil interne à l'équipe municipale — pas un site web, pas un guichet en ligne.



Une prise en main à accompagner — Une demi-journée de formation suffit pour l'équipe, mais elle est nécessaire — comme pour tout nouvel outil.



Le stockage synchronisé gratuit est limité — Suffisant pour du texte et des dossiers courants ; au-delà (beaucoup de scans, photos), un petit abonnement ou un serveur mutualisé s'ajoute.

Une limite assumée vaut mieux qu'une promesse intenable : l'espace complète vos outils, il ne les remplace pas.

Combien ça coûte ?

Mise en place

600 €

une fois

Espace configuré pour la commune, reprise des fichiers existants, ½ journée de formation de l'équipe.

Fonctionnement

0 à 90 €

par an

Gratuit jusqu'à 3 utilisateurs ; petit abonnement au-delà ou si gros volume de documents. 0 € si serveur mutualisé par la CC.

Assistance

30 €

par mois, optionnel

Hotline, évolutions de la structure, aide à la préparation des dossiers. Sans engagement.

Achat de gré à gré (montant très inférieur au seuil des marchés publics). Tarifs indicatifs HT, mutualisation possible à l'échelle de la communauté de communes.

Contact : contact@vastilia.fr · Vastilia